

## **ÉLECTION 2025**



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Candidature soutenue par le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU

## Pascal MARCHET

## Institut de Recherche sur les Céramiques UMR 7315, Université de Limoges

#### Section 17 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B2

Maître de Conférences à l'Université de Limoges depuis 1994 (section 33 Chimie des Matériaux), j'assure des enseignements de chimie générale en licence de chimie et de physique-chimie. Je participe également à des enseignements de chimie des matériaux en L3 et en master « Sciences et génie des matériaux – céramiques hautes performances ».

Mon activité de recherche est rattachée à l'Institut de Recherche sur les Céramiques (IRCER, UMR 7315, Limoges), dans lequel je développe une thématique liée aux relations structure / microstructure / propriétés, autour des matériaux de type pérovskites sans plomb, sous forme de céramiques fonctionnelles de type piézoélectriques - ferroélectriques, ainsi qu'aux propriétés diélectriques associées. Cette activité, menée dans le cadre de collaborations, tant nationales qu'internationales, m'a permis de construire une vision large de la recherche dans le domaine de la Chimie des matériaux, nanomatériaux et procédés.

Au plan national, j'ai été élu SNESUP au CNU (section 33) de 2008 à 2019, dont plusieurs années comme VP rang B (2011-2017), durant lesquelles j'ai défendu une gestion collective nationale et par les pairs de la carrière des enseignants chercheurs.

Depuis 2021, je suis élu B2 au comité national pour le mandat qui s'achève, pour lequel j'ai porté les mêmes valeurs, ainsi que la transparence sur les débats et les décisions de ma section. Dans ce cadre, j'ai participé notamment à la rédaction et la diffusion d'un compte rendu syndical des sessions du comité national pour la section 15.

Syndiqué SNESUP, je crois à la nécessité de défendre les intérêts collectifs et un service public de qualité, tant au plan de la recherche que de l'enseignement. Ces valeurs me paraissent primordiales, particulièrement dans la période actuelle de restrictions budgétaires (baisse des budgets enseignement supérieur et recherche, diminution du nombre de postes au concours, possibilités de promotions...) et de remise en cause de l'organisation de la recherche en France (Key-labs) en dans le monde.

Je pense que le comité national doit rester une instance indépendante, représentant les différentes institutions et laboratoires et couvrant l'ensemble des champs scientifiques de la section. Dans sa fonction d'évaluation, elle doit demeurer une instance nationale, représentative des personnels et des laboratoires, avec un fonctionnement transparent et équitable, garantissant l'égalité de traitement de tous les candidats. Dans ce cadre, les sections du comité national doivent prendre en compte les conditions de travail individuelles et collectives, ainsi que toutes les contraintes qui y sont liées : environnement local scientifique, technique et administratif, missions statutaires de recherche, d'enseignement par la recherche, de diffusion scientifique, expertise, valorisation, administration de la recherche, recherche de financements... Dans sa fonction de jury de concours, le comité national doit demeurer un jury national indépendant, garantissant l'égalité de traitement de tous les candidats.



# **ÉLECTION 2025**



#### SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidates SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

#### Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

#### Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester indépendant du CNRS et doit continuer à être une assemblée de pairs issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

#### Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires dont le fonctionnement soit transparent et équitable. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront pour une réelle politique de promotion. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

#### Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement l'indépendance des jurys d'admissibilité formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent l'égalité de traitement des candidates et candidats.

## Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session;
- Des collègues qui agiront pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS ;
- Des collègues qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial;
- Une représentation légitime de la communauté scientifique, composée en majorité d'élues et élus.



